

BIENVENUE



COMMUNE DE
TROISTORRENTS

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Information à la population
Assemblée primaire du 17 juin 2019

ALAIN TURATTI



COMMUNE DE
TROISTORRENTS

SOMMAIRE

- Les bases légales
- Le rôle des communes
- La commune de Troistorrents
- Le travail du Conseil municipal / 1-4
- Le calendrier
- La procédure

LES BASES LÉGALES / 1

CONFÉDÉRATION



LAT – Loi sur l'aménagement du territoire (1979)

Révisée en 2014

- a) Les besoins prévisibles pour les 15 prochaines années
- b) Réduction des zones à bâtir surdimensionnées
- c) Disponibilité des terrains à bâtir
- d) Densification

Loi sur les résidences secondaires



COMMUNE DE
TROISTORRENTS

LES BASES LÉGALES / 2

CANTON



LcAT – Loi d’application sur l’aménagement du territoire

Révisée en 2018

PDc– Plan directeur cantonal

Révisé en 2019

Loi sur les constructions (2018)



LE RÔLE DES COMMUNES

Etablir une **vision de développement territorial**

➤ **Projet de territoire**

Définir les zones de développement à 30 ans

➤ **Périmètre d'urbanisation**

Requalifier des secteurs de la zone à bâtir (densification, développement, valorisation, préservation)

➤ **Plan des zones - PAZ**

Etablir les règles de construction pour les zones

➤ **Règlement des constructions - RCCZ**

Proposer la **révision du PAZ-RCCZ**, incluant un périmètre d'urbanisation final, le tout construit sur la base du projet de territoire

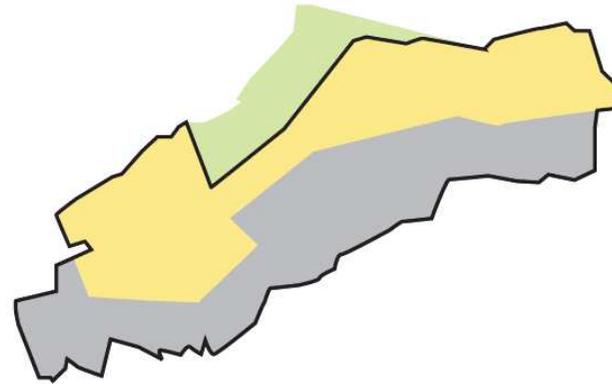


COMMUNE DE
TROISTORRENTS

LA COMMUNE DE TROISTORRENTS

Données chiffrées du dimensionnement

- Besoin à 15 ans = 33 ha
- Potentiel du PAZ = + de 41 ha
- **SURPLUS = 7.1 ha**



- périmètre d'urbanisation : zone à bâtir + zone en attente
- zone à bâtir affectée qui doit être construite à 15 ans
- zone en attente à développer au-delà de 15 ans
- secteur à déclasser

LE TRAVAIL DU CONSEIL MUNICIPAL / 1



LE TRAVAIL DU CONSEIL MUNICIPAL / 2

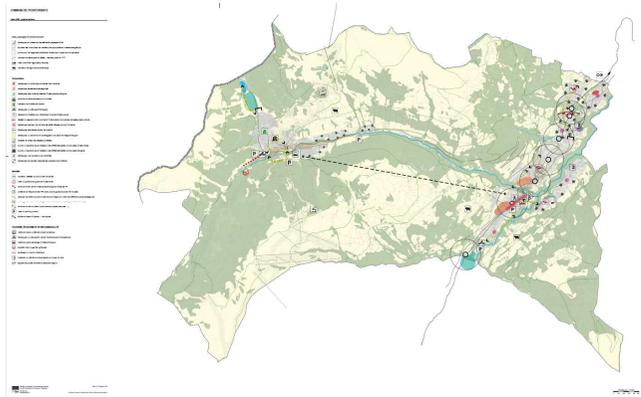
Les mesures prises :

- 1) Poser des **zones réservées** sur une très grande partie du territoire de la zone à bâtir afin de pouvoir réfléchir et travailler dans le respect des règles et institutions, dans l'intérêt général et pour respecter une égalité de traitement.
- 2) Etablir un **projet de territoire**, comme stratégie de développement des 30 prochaines années.

LE TRAVAIL DU CONSEIL MUNICIPAL / 3

Le projet de territoire

- Un diagnostic
- Des stratégies et cartes thématiques
- Une carte de synthèse stratégique



5.1 Atouts du territoire de Troistorrents

Compte-rendu des éléments relevés par le groupe de travail

Etre dans la nature
 Nature paysagère
 Forêt/utilisation du bois (énergie)
 Eau/utilisation (énergie)
 Agriculture (produits reconnus)
 Filière du bois (historique)

Station touristique
 Variété d'activités possibles
 Infrastructures sportives
 Peu de déplacements par rapport aux infrastructures
 Infrastructures de 0 à 99 ans (on peut y naître et y vieillir)
 Noyau du village – centralité des infrastructures

Proximité de Morinhey
 Altitude de la station par rapport au changement climatique (neige en hiver et frais en été)
 Calme
 Proximité de la France (tourisme)
 Lien intercommunal (vallée) – bien mais reste à développer



Accès facile aux axes de transport (autoroute/train)
 Qualité du réseau routier
 Le train (TPC)

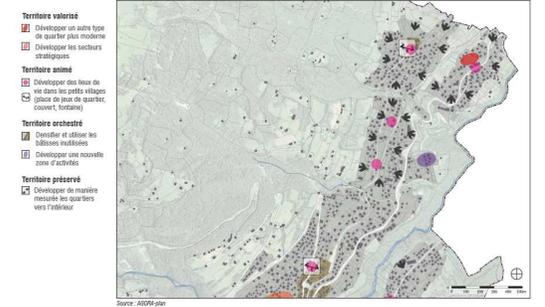
Image carte-postale de l'entrée du village
 Qualité de vie
 Vie associative forte (sociétés locales)
 Fiscalité avantageuse-attractivité
 Commune de Champions (sportifs)
 Etat d'esprit de village (contact facile, connaissances, ...)
 Finances communales saines
 Sécurité
 Les Dents du Midi – identité

Architecture typique de la vallée et de Troistorrents
 Résidences secondaires (richesse économique et sociale)

4.8 Constat, problématique et enjeux

intégration des constructions à la pente	esthétique et intégration des nouvelles constructions	Problématique et enjeux
porte d'entrée de Morinhey et des villages	espaces publics colonisés par le stationnement	garantir l'intégration des nouvelles constructions dans le tissu bâti et dans le paysage
espaces participant à l'identité de la commune	mesures de modulation de trafic	signifier l'entrée de Morinhey et éventuellement celles des villages sur les cotéaux
transitions paysagères		réaménager et valoriser les espaces publics actuellement dédiés au stationnement
		définir et réqualifier les coeurs de village
		mettre en place des mesures de modulation de trafic et connecter les réseaux piétons
		renforcer les territoires paysagers et réajuster les secteurs de développement dans les villages existants

Zoom 1 - Troistorrents Est - Urbanisation



- Territoire valorisé**
 - Developper un autre type de quartier plus moderne
 - Developper les secteurs existants
- Territoire animé**
 - Developper des lieux de vie dans les petits villages (place de jeux de quartier, courants, fontaine)
- Territoire orchestré**
 - Orchestrer et utiliser les bâtiments existants
 - Developper une nouvelle zone d'activités
- Territoire préservé**
 - Developper de nouvelles mesures des quartiers vers l'intérieur

LE TRAVAIL DU CONSEIL MUNICIPAL / 4

Le travail en cours :

- 1) Définir le **périmètre d'urbanisation** avec des règles très claires.
- 2) Requestionner toutes les zones à bâtir au niveau quantitatif (dimensionnement) et qualitatif (amélioration, densité, ...) afin de préparer le **Plan des zones-PAZ** de la commune.
- 3) Réviser le **règlement des constructions-RCCZ**, notamment pour la mise en conformité avec les lois supérieures (Canton et Confédération).

LE CALENDRIER

L'objectif du Conseil municipal est d'avoir **un projet « COMPLET »**

- Un projet de territoire
- Un périmètre d'urbanisation (dimensionnement)
- Un plan des zones
- Un règlement des constructions

- pour **la fin de l'année 2020.**

LA PROCÉDURE

- Information sur l'avant-projet de PAZ-RCCZ (30 jours)
- Préavis des services cantonaux (avis de principe)
- Mise à l'enquête publique (30 jours)
- Oppositions possibles et traitement de celles-ci par la Municipalité, si nécessaire.
- Décision de l'Assemblée primaire
- Recours au Conseil d'Etat
- Homologation du Conseil d'Etat

QUESTIONS



Merci de votre attention



COMMUNE DE
TROISTORRENTS